

10 RUE DU FIEF 27670 - BOSROUMOIS

FRANCE

Siret: 89025470900011

Port.: 06.81.09.11.58

Email: herve-rimbert@orange.fr

Site web: http://www.electricien-rimbert.fr

FACTURE BROUILLON

N°: BRO0000610 Date: 09/02/2023 N° client: 00452

Bouygues Bâtiment Grand Ouest 024X

Service comptabilité 7 impasse Augustin Fresnel

CS 60426

44823 Saint Herblain Cedex

Réf.: Réf. à DEVA00414

Travaux suivi par Marc Doux

<u>Libellé</u>	<u>Qté</u>	<u>PU HT</u>	<u>Montant HT</u>	<u>TVA</u>
Démontage de l'installation électrique de la base vie				
ensemble	1,00	300,00 €	300,00€	20,00%

Détail de	la TVA		
Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	300,00€	20,00%	60,00€

Total HT	300,00 €
TVA	60,00€
Total TTC	360,00 €

Règlement	Chèque
Echéance(s)	Acompte de 108,00 € au 31/01/2023 252,00 € au 31/03/2023

Coordonnées bancaires		
Nom	CREDIT AGRICOLE	
IBAN	FR7618306002063611741672593	
BIC	AGRIFRPP883	

Le montant total s'élève à trois cent soixante euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).